

Suivi de la Situation Humanitaire dans la zone des trois frontières

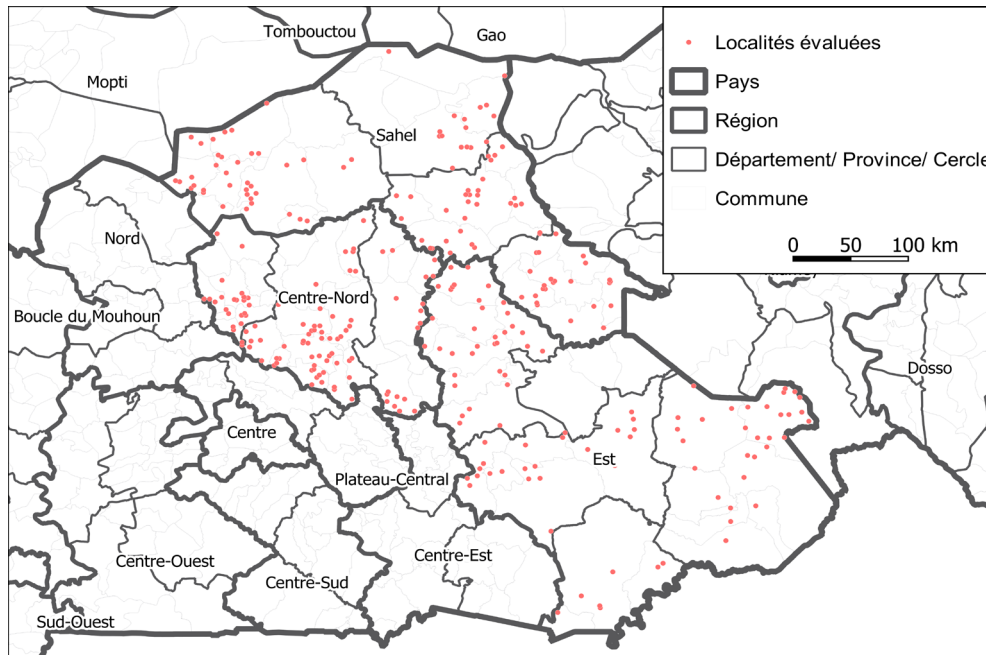
Février 2024 | Burkina Faso

CONTEXTE

Depuis le début de la crise sécuritaire au Mali en 2012, la zone frontalière entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger est caractérisée par un climat d'insécurité du fait de la présence de groupes armés, de la montée de la criminalité et des tensions intercommunautaires. L'accès aux populations affectées est limité dans certaines localités en raison de la situation sécuritaire, du mauvais état des infrastructures et des conditions géographiques difficiles. Afin de pallier le manque d'information sur ces localités, REACH, en collaboration avec les clusters et les groupes de travail humanitaires, a mis en place un suivi trimestriel de la situation humanitaire dans les départements situés dans la zone frontalière¹.

Ce suivi a pour objectif de donner un aperçu de la sévérité relative des besoins multisectoriels dans la zone frontalière du Burkina Faso avec le Mali et le Niger, plus précisément les régions du Centre-nord, de l'Est et du Sahel. Depuis 2018, la volatilité du contexte sécuritaire et la récurrence des incidents de sécurité ont intensifié les déplacements de populations. La situation sécuritaire critique a en effet causé le déplacement de 2 062 534 personnes déplacées internes (PDI) à la date du 31 mars 2023 au Burkina Faso².

Carte 1. Carte des localités enquêtées



MESSAGES CLÉS

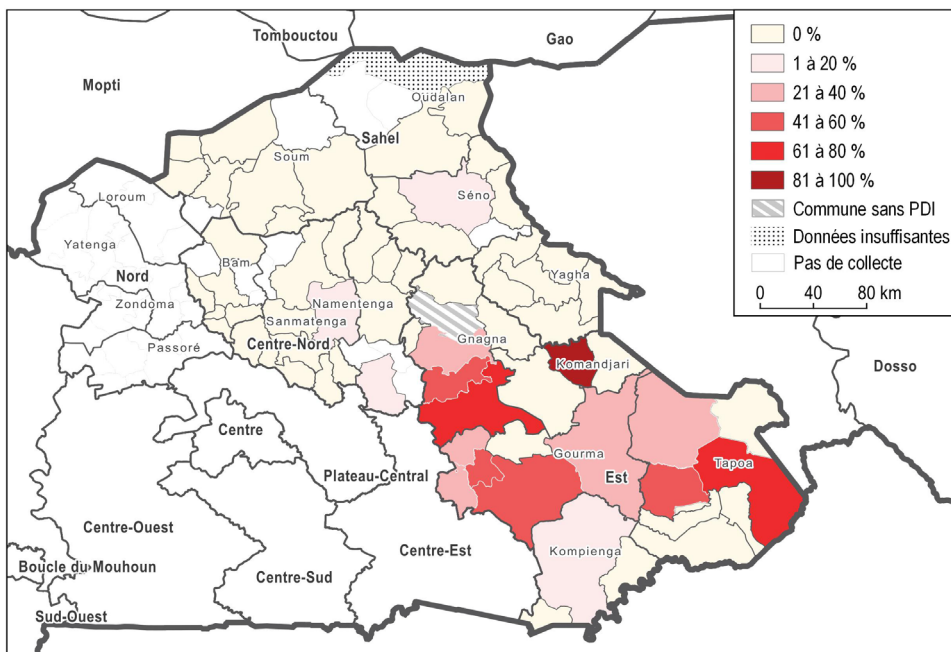
- La proportion des localités ayant connu une arrivée de PDI (9%) était en légère hausse dans les localités de l'ensemble des régions évaluées par rapport au mois de décembre 2023 (6%).
- Dans 45% des localités évaluées de l'ensemble des régions, la majorité de la population ne se sentait pas en sécurité la majorité du temps, principalement dans la région de l'Est (93%).
- L'accès aux soins de santé pour la majorité de la population demeurait plus faible dans la région de l'Est (77%).
- Selon les IC, les abris de transition (structures et bâches) étaient le type d'abris le plus utilisé par les PDI dans 26% des localités évaluées, principalement au Centre-Nord (41%).
- Dans 58% des localités évaluées dans la région de l'Est, et 63% dans la région du Sahel, la défécation à l'air libre était pratiquée par la majorité de la population.
- Dans 54% des localités évaluées dans l'ensemble des régions, aucune partie de la population n'avait reçu de l'assistance humanitaire au cours des 30 jours précédant la collecte de données, avec notamment 92% des localités évaluées dans la région de l'Est où aucune partie de la population n'avait reçu de l'assistance humanitaire.

NOTE A LA LECTURE

L'ensemble des résultats est à lire en % de localités évaluées, selon les informations rapportées par les IC. L'ensemble des données portent sur les 30 jours précédant la collecte - sauf indication contraire. Les entretiens avec les IC ont été réalisés en présentiel et à distance (par téléphone).

→ DÉPLACEMENT

Carte 2. % de localités évaluées ayant rapporté l'arrivée de PDI au cours des 30 jours précédant la collecte de données, par commune.



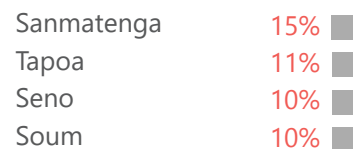
Au cours des 30 jours précédant la collecte de données du mois de février 2024, la proportion des localités ayant connu l'arrivée des PDI (9%) était en légère hausse dans l'ensemble des localités évaluées par rapport au mois de décembre 2023 (6%). Tout comme aux mois de septembre et décembre 2023, avec respectivement 16% et 10%, la région de l'Est était celle enregistrant la proportion la plus élevée de localités ayant mentionné une arrivée de PDI durant les 30 jours précédant la collecte de février 2024 (22%). Selon ACLED³, la région de l'Est était l'une des régions qui enregistrait un nombre élevé d'incidents sécuritaires au cours des 30 jours précédant la collecte de février 2024, notamment dans la province de la Tapoa. Dans la région de l'Est, les communes de Bartiebougou (100%), Bilanga (67%) et Diapaga (67%), étaient celles où l'arrivée de PDI a été la plus signalée. Ainsi, dans l'ensemble des localités évaluées au sein des provinces de la région de l'Est, les causes des déplacements mentionnées par les IC étaient principalement l'insécurité dans les localités de départ (100%), l'insécurité alimentaire (12%), le manque d'accès à la santé (12%) et le manque d'accès à un marché (12%).

En février 2024, les cas de retours de population ont été mentionnés par les IC dans les régions du Centre-Nord et de l'Est dans respectivement 13% et 11% des localités évaluées. Dans les provinces de la Gnagna (région de l'Est) et du Sanmatenga (région du Centre-Nord), les cas de retours ont été constatés dans respectivement 50% et 20% des localités évaluées des deux provinces. Dans la province de la Gnagna, l'ensemble (100%) des localités de la commune de Bogandé étaient celles où les IC mentionnaient que la dernière arrivée de retournés avait eu lieu au cours du dernier mois. Alors que les retours dans la région de l'Est étaient principalement justifiés par **les mauvaises conditions de vie dans la localité de déplacement (100%)**, dans la région du Centre-Nord les retours étaient expliqués par un **rétablissement de la sécurité et les retours temporaires pour exercer une activité de subsistance dans la moitié (50%) des localités.**

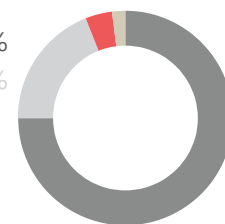
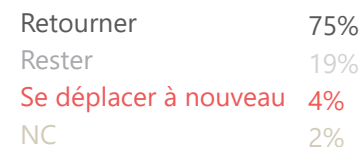
Tableau 1. % de localités évaluées où les IC ont rapporté une arrivée de PDI dans les 30 jours précédents la collecte

	Mars 2023	Mai 2023	Septembre 2023	Décembre 2023	Février 2024
Centre-Nord	75%	20%	3%	6%	3%
Est	27%	0%	16%	10%	22%
Nord	20%	61%	3%	5%	-
Sahel	33%	9%	0%	3%	1%

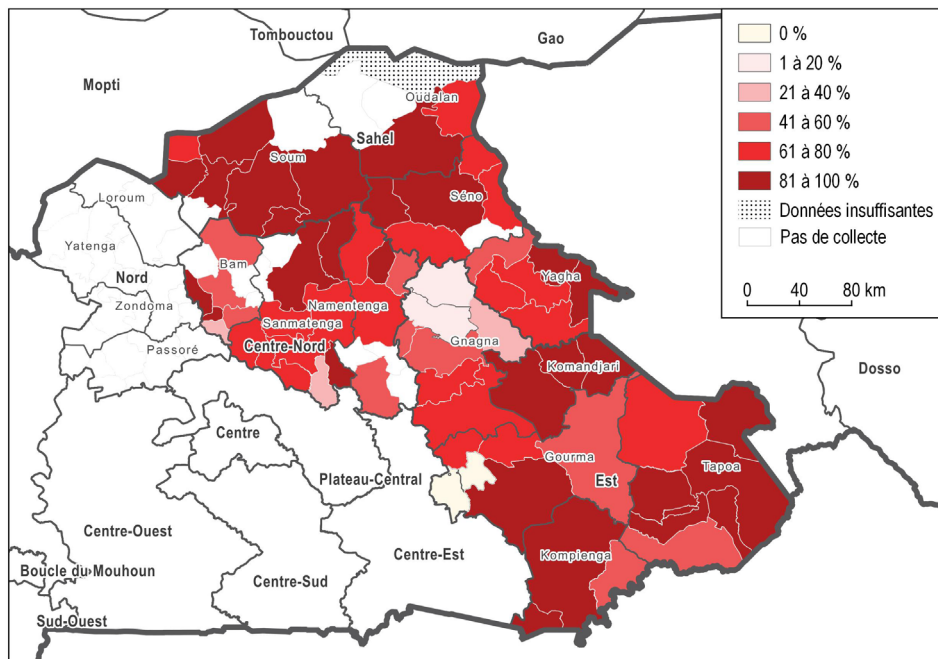
Principales provinces d'origine des PDI (% localités où la présence de PDI a été rapportée)



Intentions de mouvement de la majorité des PDI qui se trouvaient dans les localités évaluées pour les 30 jours suivant la collecte



Carte 3. % de localités évaluées où la majorité de la population n'avait pas assez d'argent pour subvenir à leurs besoins au cours des 30 jours précédant la collecte de données, par commune.



Comparativement au mois de décembre 2023 (16%), on notait la même proportion des localités (16%) où la majorité de la population non déplacée n'avait pas accès à suffisamment de nourriture⁴ au cours du mois de février 2024. On notait une proportion sensiblement similaire de localités où la majorité de la population PDI n'avait pas accès à suffisamment de nourriture entre le mois de décembre 2023 (35%) et février 2024 (31%). La région de l'Est était celle où le manque d'accès à suffisamment de nourriture des PDI était le plus élevé dans 43% des localités évaluées, dont 70% au des localités des province de la Komienga, et 57% de la province de la Komondjari. La proportion de nourriture était notamment jugée comme étant insuffisante dans l'ensemble (100%) des localités évaluées de la commune de la Komienga. Le **manque d'accès à suffisamment de nourriture** était justifié par le **manque d'argent pour acheter de la nourriture** dans les régions du Sahel (82%) et du Centre-Nord (75%). A l'Est, **le manque d'accès aux terres** (63%) était la principale raison expliquant le manque d'accès à suffisamment de nourriture pour les populations.

L'épuisement des stocks / réserves de nourriture et les prix élevés des denrées étaient principalement mentionnées dans l'ensemble (100%) des communes de **Bouroum, Bourzanga et Nagbingou dans la région du Centre-Nord**. L'accès non sécurisé aux terres et/ou aux cours d'eau était évoqué dans presque un tiers des localités évaluées dans la région de l'Est (63%). Pour faire face à l'insuffisance de nourriture, la majorité de la population des localités évaluées consommait des aliments moins préférés et moins chers (77% dans la région du Sahel et 87% dans la région de l'Est), diminuait le nombre de repas par jour (75%) dans la région du Sahel et diminuait la quantité de nourriture consommée (62%) dans la région de l'Est. Bien que les IC rapportaient que les marchés étaient fonctionnels (91%) dans la plupart des localités évaluées des régions et que les aliments de base y étaient disponibles (98%), ils rapportaient également que le prix des animaux/viande aurait augmenté dans 34% des localités évaluées, soit une baisse de 6 points par rapport au mois de décembre 2023. **La région du Centre-Nord, était celle qui avait la proportion (55%) de localités où les IC mentionnaient le plus une hausse des prix des animaux/viande par rapport à la normale.** Les raisons de cette hausse des prix des animaux/viande dans la région du Centre-Nord étaient la diminution de la disponibilité des animaux/viande, rapportée dans 74% localités évaluées, suivi du coût élevé du transport (61%). Le manque d'accès aux moyens d'existence s'était détérioré entre les mois de décembre 2023 (57%) et février 2024 (72%) et était mentionné dans plus de la moitié des localités des provinces de la Gnagna, du Gourma, de la Komandjari, de la Komienga et de la Tapoa à l'Est; de l'Oudalan, du Seno, du Soum du Yagha dans le Sahel; et du Sanmatenga et du Namentenga dans le Centre-Nord. L'insécurité (attaques, affrontements armés) était la raison principale de l'inaccessibilité aux moyens d'existence dans les localités évaluées dans les régions de l'Est (47%) et du Sahel (20%), suivie du manque de capital pour démarrer une activité génératrice de revenu (43% pour le Centre-Nord et 41% pour le Sahel). En effet, selon FEWSNET, l'accès alimentaire devrait se détériorer de février à mai 2024 dans les zones difficiles d'accès notamment dans le Sahel, plus touchées par l'insécurité⁶.

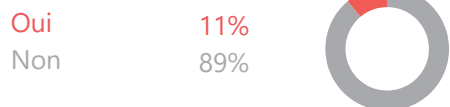
Tableau 2. % de localités évaluées où les IC ont rapporté une augmentation des prix des céréales

	Mars 2023	Mai 2023	Septembre 2023	Décembre 2023	Février 2024
Centre-Nord	78%	94%	65%	22%	65%
Est	84%	77%	69%	59%	66%
Nord	90%	32%	50%	27%	-
Sahel	92%	98%	88%	53%	81%

PROTECTION

Dans 45% des localités évaluées en février 2024, la majorité de la population ne se sentait pas en sécurité la majorité du temps, soit une légère hausse par rapport au mois de décembre 2023 (41%). Cette proportion restait cependant inférieure à celle du mois de septembre 2023 (59%) et du mois de mai 2023 (77%). La région de l'Est était celle où le sentiment d'insécurité était le plus élevé pour la majorité de la population dans 93% des localités évaluées en février 2024. Ce sentiment d'insécurité était rapporté dans plus des trois quarts des localités des provinces de la Komondjari et de la Tapoa. Cependant dans près de l'ensemble des localités de la région de l'Est (79%), la majorité de la population n'avait accès à aucun service de protection/référencement⁷ des incidents de protection.

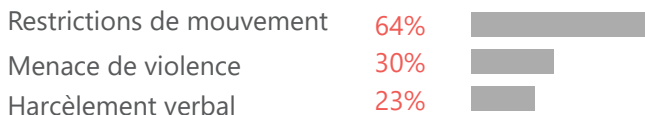
% de localités évaluées dans lesquelles les IC ont rapporté des incidents durant lesquels des civils ont été tués ou gravement blessés



% de localités évaluées où les IC ont rapporté la présence d'un service de protection ou de référencement des incidents de protection

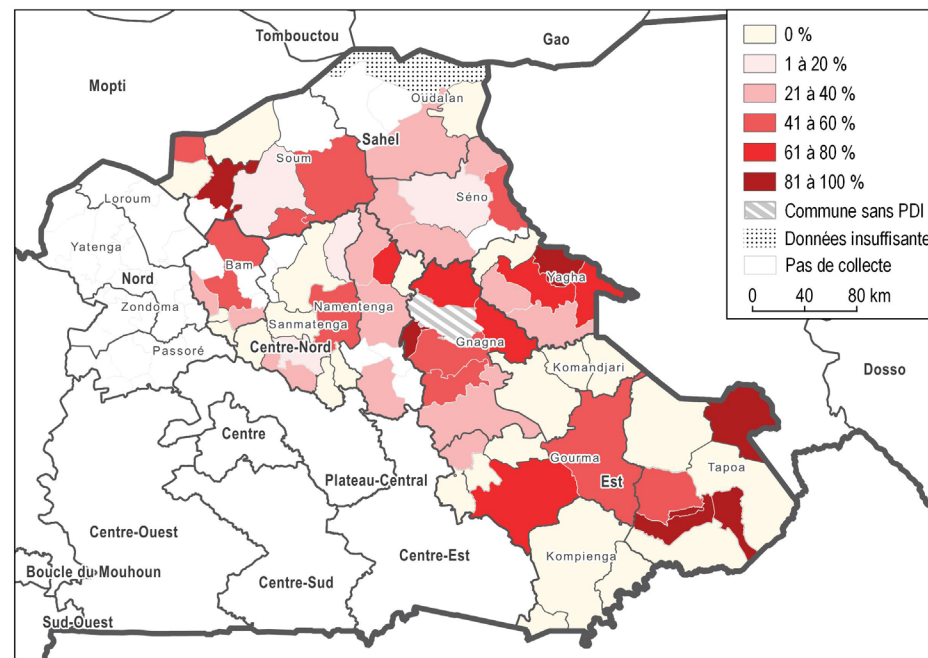


Principaux risques sécuritaires auxquels étaient exposées la majorité des filles et des femmes⁸



ABRIS ET BIENS NON ALIMENTAIRES

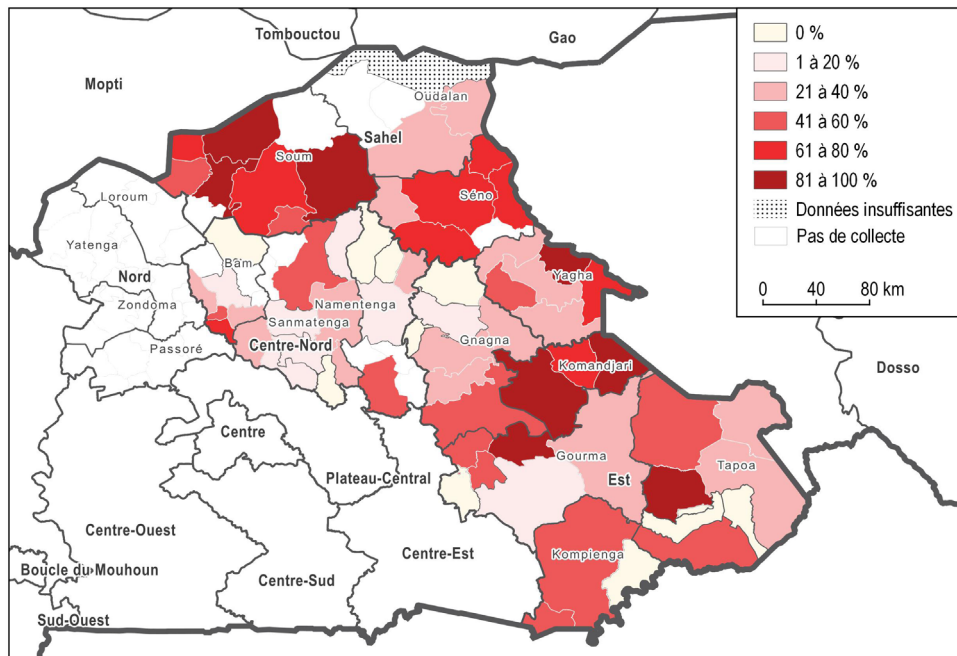
Carte 4. % de localités évaluées dans lesquelles la majorité des PDI s'était installée sans accord d'occupation, par commune.



Dans les 30 jours précédant la collecte de données de février 2024, les IC ont mentionné des installations sans accord de PDI dans 43% des localités de la région de l'Est, notamment dans 63% des localités de la province de la Tapoa et 59% des localités de la province de la Gnagna. Selon les IC, en février 2024, les abris de transition (structures et bâches) étaient le type d'abris le plus utilisé par les PDI dans 26% des localités évaluées, principalement au Centre-Nord (41%). La principale difficulté liée aux conditions d'hébergement était les cas d'abris endommagés dans 46% des localités évaluées au Sahel et 43% au Centre-Nord. L'insuffisance de l'espace était rapporté dans 42% des localités évaluées au Sahel et 33% dans le Centre-Nord. D'après les IC, **les destructions d'abris étaient en hausse au mois de février 2024 (36%) comparativement au mois de décembre 2023 (22%) dans les localités évaluées.** La région du Sahel était la plus touchée par la destruction des abris dans 56% des localités évaluées. La raison de la destruction des abris était principalement liée à l'usure ou vieillissement de l'abris dans 91% des localités évaluées au Sahel.

EAU HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT (EHA)

Carte 5. % de localités évaluées où la majorité de la population n'avait pas accès à suffisamment d'eau pour combler les besoins du ménage, par commune.

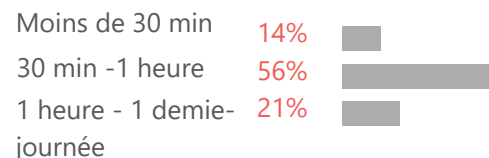


La proportion de localités ayant accès à suffisamment d'eau pour la majorité de la population était en baisse dans l'ensemble des régions évaluées en février 2024 (61%), comparativement à décembre 2023 (67%). A l'image du mois de décembre 2023, dans presque deux tiers des localités de la région du Sahel (62%), la majorité de la population n'avait pas accès à suffisamment d'eau pour les besoins de leur ménage. Les IC dans l'ensemble des localités des communes d'Arbinda, Nassoumbou et Tankougounadie dans la région du Sahel, ont rapporté que la majorité de la population n'avait pas accès à suffisamment d'eau pour combler les besoins de leur ménage. Les raisons de l'inaccessibilité à suffisamment d'eau dans la région du Sahel, étaient le fait que l'attente était trop longue aux points d'eau à cause de l'affluence (88%), le manque de récipients pour transporter ou stocker l'eau (41%) et le faible débit à la source d'eau (30%). En février 2024, la **proportion de localités où certaines personnes n'ont pas pu atteindre leur point d'eau de préférence en raison de craintes pour leur sécurité (15%), selon les IC, était relativement stable par rapport au mois de décembre 2023 (12%).** Cette proportion était cependant en hausse (34%) par rapport au mois de décembre 2023 (24%) principalement dans la région de l'Est et dans l'ensemble des localités des communes de Madjoari, Namounou, Tambaga et Tansarga.

% de localités par principales raisons expliquant le manque d'accès à suffisamment d'eau⁸



Durée pour aller, attendre, collecter et revenir de la principale source d'eau



% de localités où la majeure partie de la population pratiquait la défécation à l'air libre



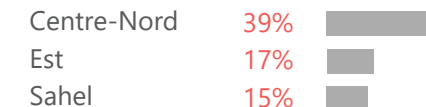
% de localités ayant pour principale source d'eau de boisson une source non améliorée⁹ par région



% de localités évaluées dans lesquelles les IC ont rapporté l'existence d'un comité de gestion des points d'eau par région



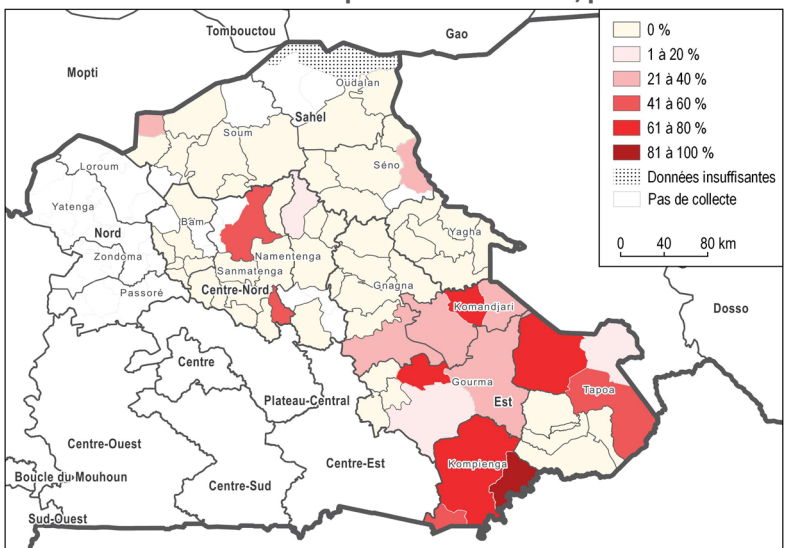
% de localités où la principale méthode de lavage des mains était l'eau et le savon par région



Dans 69% des localités évaluées sur l'ensemble des régions, la majorité de la population se lavait les mains avec seulement de l'eau (sans savon ou substituts). Cette proportion était restée relativement stable par rapport à décembre 2023 (67%). La défécation à l'air libre demeurait une pratique courante de la majorité de la population dans 52% des localités évaluées des régions contre 44% en décembre 2023. **Dans l'ensemble des localités évaluées des communes de Botou, Foutouri, Kompienga, Madjoari, Tambaga et Tansarga dans la région de l'Est, de Nassoumbou et de Tin-Akoff dans la région du Sahel et de Rouko dans la région du Centre-Nord, la défécation à l'air libre était la seule pratique utilisée par la majorité de la population pour leurs besoins.** Dans la région de l'Est, précisément dans la province de la Komandjari, dans l'ensemble des localités évaluées, la majorité des IC ont rapporté pratiquer la défécation à l'air libre en raison de l'insuffisance de latrines pour les populations.

SANTÉ ET NUTRITION

Carte 6. % de localités évaluées dans lesquelles la majorité de la population ne pouvait pas obtenir des soins de santé lorsqu'elle en avait besoin, par commune.



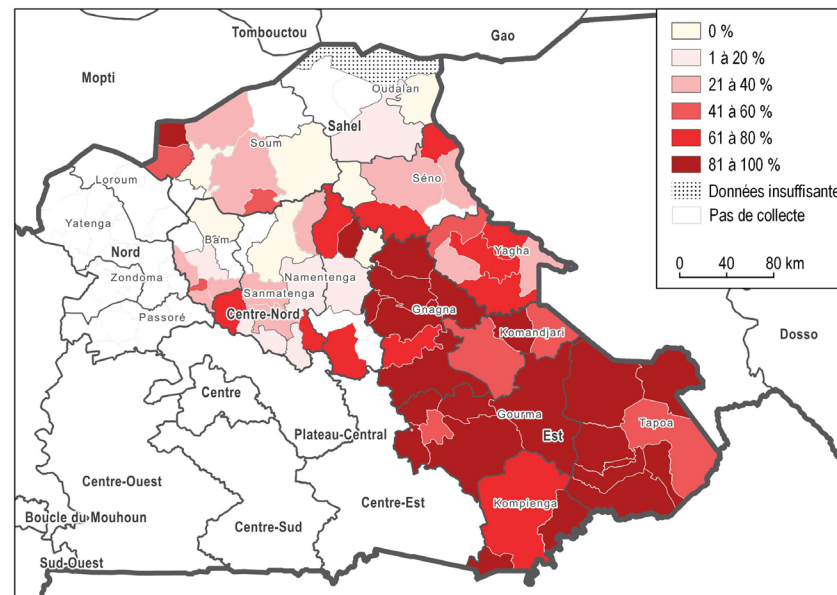
Principales barrières expliquant pourquoi la majorité de la population ne pouvait pas obtenir des soins de santé lorsqu'elle en avait besoin³

Absence de médicaments	64%	██████████
Insécurité lors du déplacement	51%	██████████
Manque d'argent	44%	██████████

L'accès aux soins de santé pour la majorité de la population restait similaire entre février 2024 (90%), et décembre 2023 (90%) au sein des localités évaluées. Bien que les populations aient rapporté avoir accès aux soins de santé dans 90% des localités évaluées de l'ensemble des régions, ceci se faisait au travers des Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) dans près de l'ensemble des localités évaluées (96%). Les CSPS ne fournissant que des services de santé de base, pour des problèmes de santé plus graves les populations devraient se référer à des structures sanitaires telles que les centres médicaux et les centres médicaux avec antenne chirurgicale. Cependant, selon les IC, ces types de structures ne sont disponibles pour les populations que dans 6% (les centres médicaux) et 2% (les centres médicaux avec antenne chirurgicale) de l'ensemble des localités évaluées. Dans l'ensemble des localités évaluées des communes de Madjoari dans la région de l'Est et de Tin-Akoff dans la région du Sahel, la majorité de la population n'avait pas accès aux soins de santé. Dans 65% des localités évaluées dans l'ensemble des régions, la majorité de la population mettait entre 30 minutes et moins d'une heure pour accéder à un centre de santé fonctionnel.

REDEVABILITÉ ENVERS LES POPULATIONS AFFECTÉES

Carte 7. % des localités où les IC ont rapporté que la population n'avait pas reçu une assistance humanitaire, par commune.

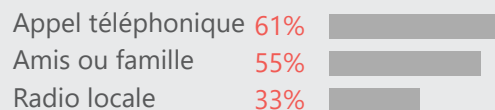


Au mois de février 2024, dans 54% des localités évaluées de l'ensemble des régions, la population n'avait pas reçu de l'assistance humanitaire au cours des 30 jours précédant la collecte de données. Cette proportion était relativement stable par rapport au mois de décembre 2023 (56%) et au mois de septembre 2023 (52%). Tout comme au mois de décembre 2023, la distribution de nourriture restait le principal type d'assistance humanitaire reçue dans 55% des localités évaluées. Dans l'ensemble des localités des communes de la région de l'Est exceptées les communes de Diapangou, Diapaga, Fada N'Gourma, Gayéri, Foutouri, Matiacoali, Pama et Piela, la population n'avait pas reçu de l'assistance humanitaire, selon les IC. De plus, dans la région de l'Est, l'assistance humanitaire fournie était non satisfaisante dans 30% des localités évaluées car la quantité de l'assistance était jugée comme étant insuffisante (77%).

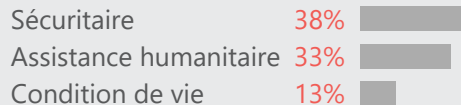
COMMUNICATION

ACCÈS À L'INFORMATION

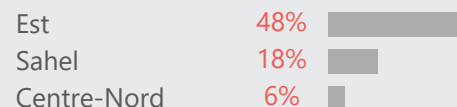
% de localités par principaux canaux de communication et d'information pour la majorité de la population¹⁰



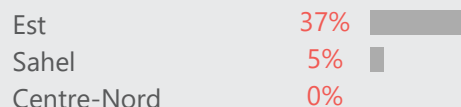
% de localités par types d'informations qui auraient été utiles pour la population¹¹



% de localités évaluées où la population avait des difficultés à accéder à l'information sur l'aide humanitaire



% de localités évaluées où aucun réseau téléphonique mobile existait



Au mois de février 2024, dans près d'un quart (24%) des localités évaluées, la majorité de la population avait eu des difficultés d'accès à de l'information humanitaire. Cette proportion était sensiblement la même au cours du mois de décembre 2023 (21%). Parmi les régions évaluées, la région de l'Est comme en décembre 2023 (40%) était celle ayant la plus forte proportion (48%) de localités où la majorité de la population a eu des difficultés d'accès à de l'information humanitaire. **Dans l'ensemble des localités évaluées des communes de Bartiebougou, Foutouri, Logobou, Madjoari et Tambaga dans la région de l'Est, la majorité de la population avait des difficultés à accéder à l'information humanitaire. La principale raison qui empêchait la population à avoir accès à l'information humanitaire dans la région de l'Est était liée à la situation sécuritaire qui ne permettait pas l'arrivée de l'information (74%).** Dans l'ensemble des localités des régions évaluées, le principal canal de communication et d'information des populations en février 2024 était l'appel téléphonique (61%).

COUVERTURE

Région	Province	Nombre de localités (Total)	Localités évaluées	%
	Bam	318	24	7%
Centre-Nord	Namentenga	221	34	15%
	Sanmatenga	644	68	10%
	Gnagna	361	42	11%
Est	Gourma	316	26	8%
	Komondjari	116	19	16%
	Kompienga	56	11	19%
	Tapoa	285	38	13%
	Oudalan	204	17	8%
Sahel	Seno	321	31	9%
	Soum	343	37	10%
	Yagha	214	26	12%

À PROPOS DE REACH

REACH Initiative facilite l'élaboration d'outils et de produits d'information visant à renforcer les capacités des acteurs humanitaires à prendre des décisions informées lors de situations d'urgence, de redressement et de développement. REACH est une initiative conjointe d'IMPACT Initiatives, d'ACTED et de UNITAR-UNOSAT. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site internet: www.reach-initiative.org

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie employée pour ce suivi est celle dite de «zone de connaissance». Cette méthodologie a pour objectif de collecter, d'analyser et de partager des informations actualisées concernant les besoins humanitaires multisectoriels dans les communes d'intérêt (admin 3) situées sur le territoire burkinabé, le long de la bande frontalière entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger y compris dans les zones difficilement accessibles.

Au total, pour la collecte de février 2024, 373 localités ont été évaluées au Burkina Faso au travers des informateurs-clés (IC). Ces IC ont été sélectionnés en fonction de leur connaissance récente (dernier passage dans la localité datant de moins d'un mois) et détaillée des localités. Les données des IC ont été agrégées par localité. L'unité d'analyse est la localité, et les résultats sont à lire en « pourcentage de localités ». Les informations sont rapportées lorsqu'au moins 7 % des localités de l'unité administrative 2 (province) ont été évaluées, le seuil de 10% initialement souhaité n'ayant pas été respecté dans toutes les provinces pour cause de contraintes logistiques et d'accès. Cet aperçu de la situation présente les données recueillies entre le 20 février et le 06 Mars 2024. Les résultats présentés ci-dessus doivent être considérés comme indicatifs.

NOTES

PAGE 1

¹ REACH, Termes de référence, [Suivi humanitaire multisectorielle \(HSM\) dans la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso](#), OCTOBRE 2022.

² CONASUR), 2023, [Situation des PDI par communes accueil du 31 mars 2023](#)

PAGE 2

³ [ACLED DATA](#)

PAGE 2

⁴ agrégation des options : "largement insuffisante" et "quelques peu insuffisante"

PAGE 3

⁵ FEWSNET, [Burkina Faso Perspectives sur la sécurité alimentaire Octobre 2023 - Mai 2024: L'aide alimentaire doit être augmentée pour sauver des vies et mettre fin au risque de Famine \(Phase 5 de l'IPC\) dans le nord du Burkina Faso](#), 2023

⁶ FEWSNET, 2023 [L'aide humanitaire reste essentielle pour sauver des vies dans le Nord du Burkina Faso](#)

PAGE 4

⁷ Service de protection général inclus le monitoring de protection, la documentation civil et l'assistance juridique

PAGE 5

⁸ Les IC pouvaient sélectionner toutes les options pertinentes pour répondre à cette question

⁹ Une source d'eau améliorée fait référence à un robinet dans la maison, un robinet public, une borne fontaine, un poste d'eau autonome, un puit protégé, un forage, un camion-citerne, une eau en bouteille ou sachet.

Une source non améliorée fait référence à un puit non protégé, eau de surface (étang, fleuve, bouli).

PAGE 7

¹⁰ Les IC pouvaient sélectionner toutes les options pertinentes pour répondre à cette question

¹¹ Les IC pouvaient sélectionner jusqu'à trois options